

-
1. *Débitrice*: **Edoran SA**, rue Ferrier 9, 1202 **Genève**
 2. *Remarques*: commerce, importation et exportation, courtage et représentation de matières premières notamment minérales, alimentaires et de matériaux et produits dans le domaine industriel; acquisition et exploitation de brevets; courtage et gestion de biens immobiliers; participations; exploitation et vente d'immeubles.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
 1. L'état de collocation (réf. n° 1);
 2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
 - vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication et seront considérés comme acceptés.
(Réf. n° 1)
Office des faillites
1227 Carouge
(01105500)